

Le Recteur  
Chancelier des Universités de Lorraine

à

Mesdames et Messieurs les Chefs d'Etablissement  
Public local d'enseignement  
Madame et Messieurs les Présidents d'Université  
Monsieur le Directeur de l'IUFM  
Mesdames et Messieurs les Directeurs de CIO  
(pour attribution)  
Messieurs les Inspecteurs d'Académie, Directeurs  
des services départementaux de l'Education Nationale  
(pour information)

Nancy, le 20 mars 2007

N° .....  
Dossier suivi par  
DRH : DPE  
Téléphone  
03 83 86 20 34  
Fax  
03 83 86 23 91  
Mél.  
ce.dpe  
@ac-nancy-metz.fr

**Objet : Mouvement national à gestion déconcentrée des personnels enseignants du second degré et des personnels d'éducation et d'orientation. Rentrée scolaire 2007. Phase intra académique.**

**Références : - Arrêté du 08.10.2006. Note de service N° 2006-173 du 08.11.2006 (BOEN Spécial n° 8 du 16 novembre 2006)  
- Arrêté rectoral du 08.03.2007 relatif aux opérations de la phase intra-académique du mouvement national à gestion déconcentrée.**

Je vous prie de trouver ci-joint le « guide de Mutations 2007 » qui énonce les règles et procédures applicables à la phase intra-académique du mouvement national à gestion déconcentrée des personnels enseignants du second degré et des personnels d'éducation et d'orientation, pour la rentrée scolaire de septembre 2007.

Ce guide, élaboré après concertation avec les représentants des personnels, répond aux questions habituellement posées sur les principes et procédures de mutation. Il convient de diffuser largement ce document afin que les personnels concernés puissent formuler leur demande de mutation dans le respect des règles prévues et des procédures relatives à la saisie des vœux.

Je vous précise que mes services adresseront le guide complet à chacun des personnels enseignants et personnels d'éducation et d'orientation, par l'intermédiaire de l'application I. Prof. Il leur sera donc également possible d'accéder à ces informations en se connectant sur cette application.



Michel LEROY